



Rayon C

Plateforme cirque en
Bourgogne-Franche-Comté

Accompagnement d'artistes-auteur.rice.s de cirque APPEL À CANDIDATURES 2024

RAYON C, plateforme de soutien à la création en Bourgogne-Franche-Comté (BFC), propose, avec le soutien de la DRAC BFC, un appel à candidatures **pour soutenir et accompagner des auteur.rice.s de cirque dans leur projet de création.**

PRÉSENTATION DE RAYON C

Rayon C – plateforme cirque en Bourgogne-Franche-Comté, regroupe **9 opérateurs culturels*** engagés dans une réflexion et action commune visant à mieux soutenir le cirque de création à l'échelle du territoire régional et au-delà.

Soutenu par la DRAC Bourgogne-Franche-Comté, Rayon C s'intéresse prioritairement à **l'auteur.rice de cirque**, en l'accompagnant dans l'ensemble de son processus de création.

Objectifs du dispositif d'accompagnement déployé par RAYON C et ses membres :

- Améliorer le soutien à **la jeune création contemporaine**,
- Favoriser **l'accompagnement des artistes-auteur.rice.s dans leur processus de création sur des temps longs**, en consolidant les moyens de production, en permettant des dynamiques de recherches, d'échanges et de transmission
- Renforcer **la circulation et la visibilité** des projets artistiques à l'échelle de la région et au-delà.
- Encourager une diversification des esthétiques et des formes produites et diffusées, avec la plus grande **exigence artistique**.

Pour ce faire, Rayon C propose d'accompagner 1 à 2 artistes-auteur.rices (ou collectif) dans leur projet à compter de janvier 2025

* Les membres de la plateforme sont (par ordre alphabétique) :

Les 2 Scènes – Scène nationale de Besançon ; Le Château de Monthelon (Montréal 89) ; Le Cirque Lili – Cie Jérôme Thomas (Dijon) ; Cirq'ônflex-Dijon ; L'Espace des Arts – Scène nationale de Chalon-sur-Saône ; Les Scènes du Jura – Scène nationale ; Le Théâtre – Scène nationale de Mâcon ; les Théâtres Mansart et La Bouloie – service culturel du CROUS BFC ; La Transverse (Corbigny - 58).

Cirq'ônflex-Dijon est la structure coordinatrice de la plateforme.

La DRAC Bourgogne-Franche-Comté cofinance la mise en place du dispositif d'accompagnement.

Le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté participe activement en tant que partenaire ressources.



MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

Il est question de créer **une relation de partenariat étroite entre les différents membres de la plateforme et les artistes accompagnés**. Dans une logique d'accompagnement et de parcours, il s'agit de tout mettre en œuvre afin de favoriser la création, la production et la diffusion des œuvres soutenues.

L'accompagnement au sein de la plateforme se fera au moins sur 2 années.

Pour ce faire, **RAYON C. apportera une aide financière** (de type coproduction) aux projets soutenus.

De plus, **chaque membre s'engage à soutenir au minimum un des projets sélectionnés**. Selon les cadres d'intervention de chaque structure-membre, et les besoins du projet identifiés, les soutiens prendront des formes différentes :

- Coproductions, résidences et/ou préachats,
- Mise en visibilité professionnelle,
- Accompagnement administratif,
- Accompagnement artistique,
- Autres (conseils-ressources divers, apports en nature, temps de rencontres de publics, etc.)

Cirq'ônflex-Dijon en charge de la coordination de la plateforme, s'engage à suivre et coordonner les parcours d'accompagnements aux côtés des artistes-auteur.rice.s.

Elle pourra, si nécessaire, porter administrativement l'un des projets soutenus, en production déléguée (possiblement sous forme de SEP avec les autres membres de la plateforme).

Des réunions collectives « d'étape » (réunissant l'artiste-auteur.rice.s et les différents membres), seront organisés à certains moments charnières du projet (a minima, en début puis en milieu de parcours) afin d'ajuster les accompagnements, d'imaginer des soutiens complémentaires, de conseiller.

Labo. « Pas de côtés » :

Pris en charge dans le cadre de la plateforme, des temps de laboratoire pourront être imaginés en dialogue avec les artistes accompagnés.e.s, et suivant leurs besoins. Ils auront notamment pour but d'enrichir la recherche artistique des artistes-auteur.rices.



BÉNÉFICIAIRES / CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

L'appel à candidature est ouvert aux artistes-auteur.rice.s :

- qui se reconnaissent du répertoire Cirque, et plus particulièrement de ses écritures contemporaines.
- ayant au maximum 3 créations à leur actif (entendu en tant « qu'auteur.rice »).
- qui sont aux prémices de leur projet de création (la production ne doit pas être engagée. Néanmoins des premiers laboratoires de recherches peuvent avoir eu lieu).

Une attention particulière sera portée :

- aux projets à la fois ambitieux dans leur forme (+ de 3 artistes au plateau, avec chapiteau et/ou dispositif scénographique spécifique) et réalistes en termes de production (projections budgétaires, partenaires intéressés ou déjà engagés, expériences précédentes, etc) et de diffusion
- au traitement de la dimension dramaturgique du projet (processus d'écriture et de mise en scène, composition de l'équipe artistique et des collaborations, etc.)
- aux auteur.rice.s issu.e.s des écoles nationales supérieures, ou d'autres cursus professionnalisant reconnus ;
- aux auteur.rice.s implanté.e.s en Bourgogne-Franche-Comté.
- aux projets qui comportent une réflexion écologique dans leur processus de production et de diffusion.

Sont acceptées les candidatures d'artistes-auteur.rice.s avec ou sans compagnie (ou autre structure de production).

L'appel à candidature est national. Il n'est pas obligatoire d'être implanté en Bourgogne-Franche-Comté.



POUR CANDIDATER

Date limite de candidature : 15 octobre 2024

Réunion de sélection des membres de Rayon C mi-novembre, réponse aux candidat.e.s fin novembre.

Formulaire de candidature en ligne :

<https://framaforms.org/appel-a-candidature-2024-rayon-c-plateforme-cirque-en-bourgogne-franche-comte-1726480919>

Les projets de création étant à leur début, il n'est pas attendu que leur conception soit totalement finalisée. Il y aura un intérêt particulier porté aux réflexions en cours, à la démarche globale et à la pensée de l'artiste-auteur.rice. à l'œuvre.

Les membres seront toutefois attentifs à la faisabilité du projet et à sa capacité d'aboutissement.

Afin de faciliter l'appréhension du projet et de la démarche des candidat.e.s, des échanges téléphoniques avec des membres de la plateforme pourront venir compléter la prise d'information.

Les artistes accompagné.e.s seront invité.e.s à rencontrer les différents membres au début de l'année 2025 afin d'initier le parcours d'accompagnement.



INFORMATIONS

Contact auprès de Cirq'ônflex-Dijon, structure coordinatrice :
Joséphine Théoleyre ou Natan Jannaud
plateforme-rayonc@cirqonflex.fr / 09.81.98.30.54